



PROGRAMME DE RECYCLAGE JUGE NIVEAU 3 GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

I - OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- Connaître les nouveautés des contenus des nouveaux programmes fédéraux
- Maîtriser les évolutions du code de pointage
- Mettre en application les nouvelles réglementations
- Mettre en application le code de pointage FIG

II - PUBLIC ET PREREQUIS

Les participants doivent :

- Avoir une licence FFGYM valide
- Être en possession du juge niveau 3 Gymnastique Rythmique
- Formation pouvant être ouverte aux personnes en situation de handicap (merci de nous contacter pour déterminer l'aménagement adapté)

III - DUREE

L'action de recyclage juge niveau 3 Gymnastique Rythmique sera d'une durée de 14 heures.

IV - MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENTS

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrements mis en œuvre :

- Salle de formation (cours théorique)
- Etude de vidéos
- Questionnaires
- Mise en situation
- Vidéoprojecteur

La formation sera assurée par des formateurs certifiés par InteraGYM FORMATION et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

Nom et parcours des autres formateurs disponibles sur simple demande.

V - CONTENUS

- Présentation des nouveautés concernant les difficultés du code de pointage et des programmes fédéraux
- Présentation des nouvelles réglementations
- Savoir juger dans un temps imparti
- Exercice pratique sur les différents engins

VI - MOYENS DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA FORMATION

Le suivi de la formation est évalué par une fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs.

Un questionnaire de satisfaction est également transmis à chaque stagiaire.